

Souvenirs lausannois

Autor(en): **Moor, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1976)**

Heft 344

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

décide d'envoyer son membre le plus opposé à toute réforme occuper le siège, laissé vacant depuis plusieurs années, du collège d'experts du CREPS.

Les positions de la VPOD

Le groupe enseignant de la VPOD, de son côté, a étudié les projets du DIP et a fait parvenir au chef du département une prise de position sans ambiguïté, insistant sur les principes suivants :

— des classes de 5e et 6e années hétérogènes et sans niveaux, avec des effectifs ne dépassant pas 24 élèves

— une transformation profonde des programmes et des méthodes de ce cycle d'observation

— un travail en commun des maîtres primaires et secondaires, dont le cahier des charges doit être harmonisé (un maximum de 25 heures pour tous) et à qui la sécurité de l'emploi sera assurée

Privilégier les zones rurales

— un traitement privilégié pour les zones rurales actuellement défavorisées (classes à faibles effectifs, maîtres spécialement formés, participation financière particulière de l'Etat, etc.)

Souvenirs lausannois

Ainsi donc, on a démoli la maison qui se trouvait en face du Théâtre municipal ; l'immeuble de la Brasserie viennoise, à la Riponne, est également promis à la démolition ; la Barre, enfin, va aussi disparaître. Trois exemples.

A la place ? On a le choix... soit des alignements de fenêtres, verre, béton, aluminium, le triomphe de l'angle droit, qui est le nec plus ultra de l'imagination de l'architecture moderne lausannoise ; soit ces bâtisses sur arcades dont on peut déjà contempler quelques échantillons, rue de la Barre, en face du Château, ou à côté du café des Philosophes, ou encore en haut de la Cheneau de

— introduction du cycle d'observation dès 1978 (laquelle doit être liée à la rénovation de la 4e année primaire)

— la nécessité d'étudier une deuxième étape de la réforme, portant sur les années 7, 8 et 9.

Dès maintenant, les maîtres secondaires ont devant eux un choix clair :

— faire partie d'une société corporative, soucieuse de maintenir une école sélective et de préserver le « statu quo », préoccupée aussi de défendre les privilèges des enseignants porteurs de licence (contre les maîtres primaires, mais aussi contre les maîtresses brevetées) ;

— s'affilier à la VPOD et à son groupe enseignant, qui défend, pour tous les enseignants, le principe de la sécurité de l'emploi, qui se prononce nettement pour une école différente, dans ses structures, ses méthodes, ses programmes.

Le DIP, qui affirme vouloir une réforme permanente de l'école, devra, de son côté, prendre une décision lourde de sens quant à sa volonté réelle de réforme : continuer à ne reconnaître comme représentative de l'ensemble des maîtres secondaires que la SVMS ou admettre de plein droit, à côté de cette association corporative, la présence de la VPOD.

Bourg. Ce dernier genre est bien caractéristique ; édifices sans style, sans personnalité, ils ne sont ni vieux, ni modernes, ni beaux, ni laids ; ils sont à tel point faits pour ne pas être vus, à tel point absents, si blancs et si ternes, si parfaitement aseptisés, qu'ils crèvent les yeux.

Le règne du pourcent

Quand cessera-t-on, à Lausanne, de démolir ? Quand tout rapportera, propre et net, tant de pour cent ? Quand il n'y aura plus, à part le béton, le verre et l'aluminium, que la Cathédrale, et quelques rares bâtiments suffisamment vieux pour pouvoir être considérés comme des vestiges

du passé, donc protégés ? Ce qui fait le charme d'une ville, ce ne sont pas seulement des monuments, des splendeurs architecturales, c'est surtout la diversité des styles, la succession des époques que la pierre matérialise dans l'espace. Une ville est son histoire, et son histoire, ce sont ses pierres. On passe à côté du problème en ne protégeant que ce qui a « valeur » esthétique c'est la diversité, l'hétérogénéité qu'il faut protéger. Peu importe qu'une maison ne soit pas belle ; elle peut même être laide : il suffit qu'elle soit un signe, comme le pli d'un caractère, signe au milieu d'autres signes, qui, à eux tous, forment une personnalité.

Des choses atemporelles

Lausanne perd sa personnalité au rythme des démolitions. Et ce n'est pas en comblant les trous par des choses qui auraient pu être construites par n'importe qui, n'importe quand et n'importe où qu'elle va la retrouver.

P. M.

Les OPS en Suisse romande ?

La parution de « Tribune ouvrière » en Suisse romande forçait à se demander si les Organisations progressistes de Suisse, plus connues sous l'abréviation allemande PO-CH, envisageaient de pénétrer en Suisse romande. L'absence de listes pour les élections nationales a pu fournir un premier élément de réponse négative et on pouvait alors admettre que la publication de « Tribune ouvrière » visait surtout à étendre les relations internationales de ce parti de type léniniste. Il en ira peut-être différemment à l'avenir, puisque le dernier congrès des « PO-CH » estime qu'il faudra, en accord avec le PSA tessinois, envisager les mesures à prendre pour organiser en commun un parti en Suisse romande. Le tout sera, bien entendu, tenté au nom de l'unité de la classe ouvrière, comme on est en droit de le penser.